

L'IMPLANTATION DE MESURES FAVORISANT LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES AU SECONDAIRE : QUELS SONT LES BESOINS ET LES PRIORITÉS D'INTERVENANTS SCOLAIRES?

Marie-Maude Dubuc, stagiaire post-doctorale, Sylvie Beaudoin, Professeure,
Félix Berrigan, Professeur, Sylvain Turcotte, Professeur
Université de Sherbrooke



L'importance de la pratique d'activités physiques pour l'atteinte et le maintien d'un équilibre sur le plan de la santé globale et du mieux-être n'est plus à démontrer (Strong et al., 2005). Pourtant, au Canada, les plus récentes données en matière d'activités physiques indiquent que seulement 35 % des jeunes âgés de 5 à 17 ans atteignent le niveau recommandé de 60 minutes par jour d'activités physiques d'intensité moyenne à élevée (ParticipACTION, 2018). Compte tenu de la grande préoccupation concernant le niveau de pratique d'activités physiques des jeunes et de ses avantages connus sur de nombreux aspects de leur développement, incluant, entre autres, la réussite éducative, les écoles sont souvent identifiées comme un endroit privilégié permettant de proposer une variété d'interventions visant à promouvoir l'activité physique auprès des jeunes (Centers for Disease Control and Prevention, 2017; Institute of Medicine, 2013).

Pour répondre à cette situation, le Gouvernement du Québec a mis en place en 2017 la *Politique de l'activité physique, du sport et du loisir*, de laquelle découlent deux mesures visant à soutenir des établissements d'enseignement primaire et secondaire afin de favoriser la pratique régulière d'activités physiques en contexte scolaire. Alors que la mesure 15023 - *À l'école, on bouge!* - est implantée de façon progressive au primaire depuis l'année scolaire 2017-2018, la mesure 15028 - *Activités parascolaires au secondaire* vient tout juste de débiter son implantation progressive à l'automne 2019. En cohérence avec certaines orientations présentes à l'intérieur de la mesure 15028, un projet de recherche ayant pour but d'identifier les besoins et les priorités des intervenants scolaires quant à l'implantation de mesures favorisant la pratique d'activités physiques des élèves du secondaire a été réalisé. Le présent article décrira la méthodologie de cette étude, ses principaux résultats de même que ses implications pour le milieu des écoles secondaires.

LE PROJET




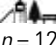
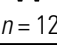
Au total, de 66 intervenants provenant de 16 écoles secondaires réparties sur l'ensemble du territoire québécois ont été interrogés dans le cadre d'entrevues individuelles semi-dirigées. Parmi ces 66 intervenants figuraient 10 directions d'écoles, 20 enseignants en éducation physique et à la santé, 11 enseignants d'autres disciplines, 12 intervenants de services complémentaires (p. ex. : directeur des sports, technicien en loisirs, animateur de vie étudiante, technicien en éducation spécialisée, etc.), 5 conseillers pédagogiques en éducation physique et à la santé, 7 parents ainsi qu'un autre intervenant impliqué dans la mise en place de mesures favorisant la pratique d'activités physiques des élèves. Lors de leur entrevue individuelle, les intervenants scolaires ont répondu aux deux questions suivantes : 1) En considérant les caractéristiques de votre milieu scolaire, qu'est-ce qui faciliterait la mise en place de mesures favorisant la pratique d'activités physiques des élèves? et 2) Parmi tout ce qui a été discuté jusqu'à maintenant, quel est l'élément le plus important pour faciliter la mise en place de mesures favorisant la pratique d'activités physiques des élèves?

Le modèle socio-écologique adapté de McLeroy et al. (1988) a été utilisé pour analyser et catégoriser les besoins et les priorités des intervenants scolaires. Ce modèle, illustré à la figure 1, comporte cinq niveaux de facteurs : 1) individuel; 2) interpersonnel; 3) institutionnel; 4) communauté et 5) politiques. Au centre de ce modèle se retrouve l'élève et ses caractéristiques, alors que le niveau le plus éloigné du centre est celui des politiques. Tous les niveaux sont interdépendants et s'influencent mutuellement.

RÉSULTATS

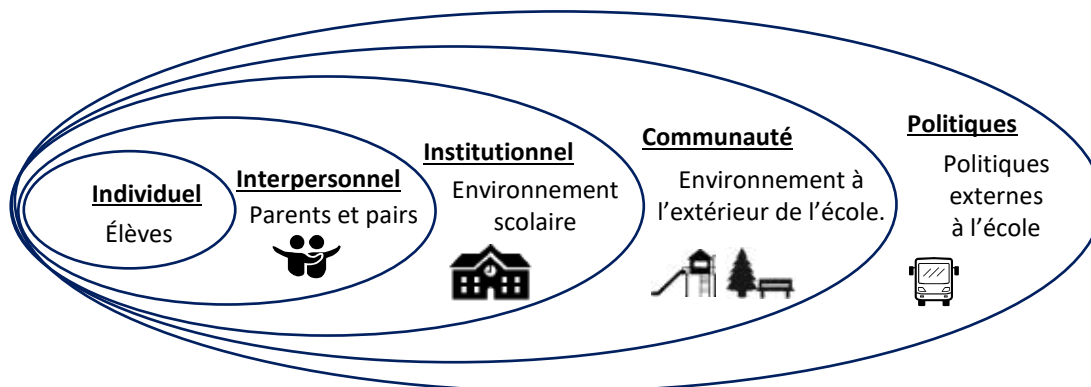
Dans un premier temps, les intervenants ont identifié 226 besoins, dont la majorité se situait au niveau institutionnel (environnement scolaire). Les besoins les plus souvent mentionnés par ces derniers sont présentés dans le tableau 1. Les icônes illustrées dans la colonne de droite du tableau font référence aux différents niveaux de facteurs (voir figure 1) auquel les énoncés correspondent.

Tableau 1. Principaux besoins identifiés par les intervenants scolaires

Top 5		
1	Améliorer la quantité, la qualité et l'accessibilité des infrastructures sportives	 n = 36
2	Bénéficier de politiques externes favorables à la pratique régulière d'activités physiques	 n = 25
3	Bénéficier d'une plus grande quantité de matériel sportif de qualité	 n = 24
4	Accorder des libérations de tâches aux intervenants scolaires	 n = 12
	Améliorer les partenariats avec la communauté	 n = 12
5	Faciliter le transport scolaire	 n = 12






Ensuite, les intervenants scolaires ont identifié 100 priorités relativement à la mise en place de mesures favorisant la pratique d'activités physiques des élèves du secondaire. Sans surprise, la majorité de ces priorités concernait le niveau institutionnel (environnement scolaire). De plus, la priorité la plus souvent identifiée par les interve-

Figure 1. Modèle socio-écologique adapté de McLeroy et al. (1988)



nants scolaires référerait au niveau des politiques externes à l'école, notamment celles adoptées par le gouvernement ainsi que par les commissions scolaires. Le tableau 2 présente les priorités les plus souvent identifiées par les intervenants.

Tableau 2. Principales priorités identifiées par les intervenants scolaires

Top 4		
1	Bénéficier de politiques externes favorables à la pratique régulière d'activités physiques	 n = 14
2	Améliorer la quantité et la qualité des infrastructures sportives	 n = 12
3	Bénéficier d'un leadership significatif de la direction et de l'équipe-école	 n = 10
4	Susciter l'intérêt des élèves pour la pratique régulière d'activités physiques Faciliter le transport scolaire	 n = 5  n = 5

IMPLICATIONS

L'identification des besoins et des priorités des intervenants interrogés montre que l'environnement scolaire doit être adapté et bonifié, autant sur le plan des infrastructures et du matériel sportif que des ressources humaines, afin de permettre une implantation réussie des mesures visant l'augmentation de la pratique d'activités physiques des élèves (Brown et Elliott, 2015; Deschesnes et al., 2010). En effet, le contexte spécifique à chaque école impose souvent un grand nombre de contraintes lorsque l'on souhaite augmenter et diversifier l'offre d'activités physiques faite aux jeunes. Pour cette raison, il importe de considérer d'une manière différente les ressources existantes afin de les utiliser à leur plein potentiel et identifier des moyens d'accroître les ressources disponibles. Par exemple, il est possible de s'inspirer des mesures mises en place dans différentes écoles secondaires de la province, telles que le réaménagement des cours d'école, l'implantation de classes actives de même que la création ou consolidation de partenariats avec les villes et organismes communautaires, entre autres, et d'adapter le tout en fonction du contexte spécifique de son milieu afin de permettre aux élèves de pratiquer une variété d'activités physiques sur une base régulière.

Puis, l'adoption de politiques externes favorables à la pratique régulière d'activités physiques semble essentielle

à la mise en place de telles mesures. Effectivement, les gouvernements et les commissions scolaires ont le devoir d'établir des politiques claires facilitant la mise en place de mesures favorisant la pratique d'activités physiques dans nos écoles secondaires si elles souhaitent voir des projets émerger en ce sens. À cet égard, il est essentiel de pouvoir faire le pont entre les politiques externes et leurs applications en contexte scolaire; la nomination dans chaque commission scolaire d'un conseiller pédagogique en éducation physique et à la santé serait une stratégie permettant cette jonction. De plus, il est primordial que les initiatives existantes mises en place par les intervenants du milieu soient considérées, soutenues et consolidées lors de l'adoption de nouvelles politiques afin de favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif de la part des élèves.

L'adoption de politiques rattachées à la pratique régulière d'activités physiques de même qu'un leadership significatif provenant du milieu scolaire apparaissent nécessaires à l'implantation de mesures favorisant la pratique d'activités physiques des élèves du secondaire (Beighle et Morrow, 2014; Nathan et al., 2017). L'activité physique doit donc être considérée comme une priorité, autant par les intervenants scolaires que par les décideurs politiques (Brown et Elliott, 2015; Amis et al., 2012). Pour ce faire, il semble indispensable que la valorisation de la pratique d'activités physiques des élèves fasse partie intégrante du projet éducatif des écoles. De plus, la mise en place dans chacune des écoles secondaires d'un comité ayant comme mandat de s'attarder à la question serait assurément une façon de démontrer une volonté et un leadership de la part du milieu.

Faciliter le transport scolaire des élèves afin qu'ils puissent participer à des activités parascolaires en dehors des heures de classe est un autre aspect important relevé



par les intervenants. Ainsi, si l'on souhaite rendre accessibles aux élèves les différentes activités organisées, il est nécessaire de repenser l'organisation du transport scolaire afin d'offrir la possibilité d'arriver et de quitter l'école à différentes heures en fonction des réels besoins du milieu.

Finalement, les résultats indiquent que, étonnamment, peu de besoins et de priorités relatifs à l'élève ont été mentionnés par les intervenants scolaires questionnés. L'élève étant la cible des interventions, il apparaît pertinent de le questionner pour connaître ses intérêts, ses besoins et les facteurs influençant sa pratique d'activités physiques (Carlin et al., 2015). Ainsi, avant de mettre en place des mesures visant à améliorer le niveau d'activité physique des élèves, il semble préférable de sonder ces derniers sur ces questions et de mettre en relation leurs réponses à celles des intervenants pour obtenir un portrait plus complet des besoins de chaque milieu scolaire.

CONCLUSION

Ce projet de recherche a permis d'identifier les besoins et les priorités des intervenants scolaires quant à l'implantation de mesures favorisant la pratique d'activités physiques des élèves du secondaire. Les résultats indiquent que la majorité des besoins et des priorités mentionnés se retrouvent au niveau institutionnel du modèle et, donc, concernent l'environnement scolaire. Cette priorisation de la part des intervenants scolaires doit nécessairement être considérée dans l'orientation des actions qui seront proposées ultérieurement afin de répondre, de façon efficace, aux besoins exprimés par ces derniers. De cette façon, les mesures visant à favoriser la pratique d'activités physiques des élèves du secondaire seront mieux adaptées aux réels besoins des intervenants œuvrant dans les écoles secondaires du Québec.

Pour consulter le rapport complet de cette étude : https://www.usherbrooke.ca/chaire-kino-quebec/fileadmin/sites/chaire-kino-quebec/Documents/Rapports_de_recherche/Rapport_Volets_4_et_5_UdeS.pdf

RÉFÉRENCES

- Amis, J. M., Wright, P. M., Dyson, B., Vardaman, J. M. et Ferry, H. (2012). Implementing childhood obesity policy in a new educational environment: the cases of Mississippi and Tennessee. *American Journal of Public Health*, 102(7), 1406-1413.
- Beighle, A. et Morrow Jr, J. R. (2014). Promoting physical activity: Addressing barriers and moving forward. *Journal of Physical Education, Recreation and Dance*, 85(7), 23-26.
- Brown, K. M. et Elliott, S. J. (2015). 'It's not as easy as just saying 20 Minutes a day': Exploring teacher and principal experiences implementing a provincial physical activity policy. *Universal Journal of Public Health*, 3(2), 71-83.
- Carlin, A., Murphy, M. H. et Gallagher, A. M. (2015). Current influences and approaches to promote future physical activity in 11-13 years olds: a focus group study. *BMC Public Health*, 15(1), 1270.
- Centers for Disease Control and Prevention. Increasing physical education and physical activity: A framework for schools. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention, US Dept of Health and Human Services; 2017.
- Deschesnes, M., Trudeau, F. et Kébé, M. (2010). Factors influencing the adoption of a health promoting school approach in the province of Quebec, Canada. *Health Education Research*, 25(3), 438-450.
- Institute of Medicine. (2013). *Educating the Student Body: Taking Physical Activity and Physical Education to School*. Washington, DC: The National Academies Press.
- McLeroy, K. R., Bibeau, D., Steckler, A. et Glanz, K. (1988). An ecological perspective on health promotion programs. *Health Education Quarterly*, 15(4), 351-377.
- Nathan, N., Elton, B., Babic, M., McCarthy, N., Sutherland, R., Presseau, J., Seward, K., Hodder, R., Booth, D., Yoong, S. L. et Wolfenden, L. (2017). Barriers and facilitators to the implementation of physical activity policies in schools: A systematic review. *Preventive Medicine*, 107, 45-53.
- ParticipACTION. (2018). *Un corps actif pour un cerveau en santé : la formule gagnante! L'édition 2018 du Bulletin de l'activité physique chez les jeunes de ParticipACTION*. Toronto, ON: ParticipACTION.
- Strong, W. B., Malina, R. M., Blimkie, C. J., Daniels, S. R., Dishman, R. K., Gutin, B., Hergenroeder, A. C., Must, A., Nixon, P. A., Pivarnik, J. M., Rowland, T., Trost, S., et Trudeau, F. (2005). Evidence based physical activity for school-age youth. *The Journal of Pediatrics*, 146(6), 732-737.